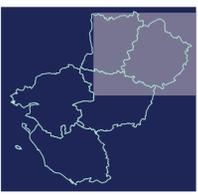


# Carte des Objectifs du SRADDET des Pays de la Loire

➤ Département de la Sarthe



A0 - Echelle : 1/150000  
Adoption - 16/17 décembre 2021

## CONJUGUER ATTRACTIVITÉ ET ÉQUILIBRE DES PAYS DE LA LOIRE

Conforter un maillage fin et équilibre de polarités sur l'ensemble du territoire pour résorber la fracture territoriale

- Capitale régionale de Nantes
  - Pôles d'échelle métropolitaine
  - Pôles d'équilibre régionaux
  - Pôles structurants régionaux
- Renforcer l'offre de soins de premier recours sur l'ensemble du territoire**
- Zones d'intervention prioritaire de l'ARS en matière d'offre de soins médicaux (oral)
- Développer les transports collectifs et leur usage**
- Offre de services ferroviaires (T2E) :
- Missions périburbaines
  - Missions de maillage régional
  - Missions intervallées
- Développer et faciliter l'intermodalité et la coordination entre les Autorités Organisatrices de la Mobilité**
- Pôles d'échanges Multimodaux (PEM)
  - PEM stratégiques
  - PEM structurants

- Développer la logistique fluviale et ferroviaire comme alternative à la route**
- Développement du Grand Port Maritime
  - Projet de plateforme de transport combiné rail route (PTCRB)
  - Amélioration des liaisons maritimes européennes et transatlantiques
  - Réseau ferré ouvert aux voyageurs et/ou aux marchandises
- Assurer la connexion nationale et internationale de la région au moyen d'infrastructures de transport adaptées**
- Projet de réaménagement de l'aéroport Nantes-Mérignac
  - Réseau transeuropéen de transport (RTE-T)
  - Réseau routier d'intérêt régional existant
  - Projet d'itinéraire d'intérêt régional routier (nouveau dév)
  - Projets de franchissement de la Loire
  - Grands itinéraires vélos et voies vertes du territoire existants ou en projet (voir 2020)

## RELEVER COLLECTIVEMENT LE DÉFI DE LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE EN PRÉSERVANT LES IDENTITÉS TERRITORIALES LIGÉRIENNES

- Concilier préservation des espaces naturels et développement des activités des territoires littoraux**
- Territoires soumis à de forts enjeux environnementaux, touristiques et risques
  - Ports de pêche et ports de plaisance existants
  - Ports à sec
- Conjuguer préservation de la Loire et de l'estuaire avec la valorisation de son patrimoine et la gestion des risques**
- Réseau hydrographique

- Tendre vers zéro artificialisation nette des espaces naturels, agricoles et forestiers à l'horizon 2050**
- Tâche urbaine
- Assurer la pérennité des terres et activités agricoles et sylvo-coles garantes d'une alimentation de qualité et de proximité**
- Terres agricoles
  - Terres agricoles spécialisées (vignes et vergers)

- Préserver les paysages, les espaces naturels et la biodiversité remarquable et ordinaire**
- Trame Verte et Bleue régionale à préserver :
- Réservoirs de biodiversité
  - Corridors écologiques (territoires)
  - Corridors écologiques (vallées)
  - Natura 2000 en mer
  - Corridors écologiques (linéaires)
  - Points de conflits entre continuités écologiques et infrastructures, identifiés dans le SINC, restants à traiter
- Prévenir les risques naturels et technologiques**
- Territoires soumis à un PPRN (population et/ou mouvement de terrain)
  - Sites SEVESO seuil haut
  - Sites SEVESO seuil bas
  - Centrales nucléaires
- Diminuer les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre : massifier la rénovation du parc immobilier, décarboner les mobilités, améliorer les performances dans l'industrie et l'agriculture**
- Contrats de transition écologique
  - Plan de protection de l'atmosphère
  - Projets de parcs éoliens en mer
- Devenir une région à énergie positive en 2050**
- Reconversion de la Centrale de Cernomais

- Fond et repères**
- Réseau routier structurant existant et en projet
  - Réseau ferré ouvert aux voyageurs et/ou aux marchandises
  - Gares ferroviaires
  - Autres aéroports régionaux
  - Aérodromes commerciaux
  - Limites départementales

